

# LE COMPTOIR **mm** de la nouvelle entreprise

## **Le télétravail est-il gagnant-gagnant pour les salariés et les entreprises ?**

Le comptoir mm est un lieu d'analyse et de décryptage, de production d'études et d'expérimentations mais aussi de partages et de rencontres, de diffusion des connaissances et de publications. La dernière étude du comptoir mm, menée auprès de salariés et de dirigeants, nous apprend que le télétravail concerne déjà un salarié du secteur privé sur quatre. Une proportion qui va très probablement augmenter dans les mois à venir suite aux ordonnances du 22 septembre 2017 qui encouragent son recours dans les entreprises. Conséquence ? Les frontières traditionnelles de temps et de lieux sont brouillées et bouleversent les façons de penser le travail, de le vivre ou encore de le manager. La question se pose alors : Le télétravail est-il gagnant-gagnant pour les salariés et les entreprises ?

### **Le travail à distance est majoritairement pratiqué de manière informelle et non contractualisée**

Si 25 % des salariés français (d'entreprises de plus de 10 salariés) exercent un travail à distance, seuls 6 % sont des télétravailleurs contractuels. En effet, 19 % des salariés télétravaillent de manière tacite, c'est-à-dire informelle et non contractualisée. Pour plus de 7 télétravailleurs contractuels sur 10, la possibilité de travail à distance résulte d'un choix personnel. Dans 29 % des cas, il s'agit d'une pratique imposée par l'entreprise. La majorité des télétravailleurs travaillent dans les services, dans les secteurs de l'information, de la communication et des télécommunications. Parallèlement, les cadres sont eux aussi particulièrement représentés de même que les managers encadrants plus de dix personnes et les salariés aidants. La mise en œuvre du télétravail dépend, en outre, de la taille de l'entreprise : 31 % des entreprises comptant au moins 250 salariés contractualisent le télétravail et 32 % l'autorisent tacitement.

### **Dirigeants comme salariés estiment globalement bénéfique la mise en place du travail à distance...**

Les télétravailleurs et dirigeants attribuent de nombreux bénéfices au travail à distance. Pour les télétravailleurs, le travail à distance permet une meilleure autonomie (90 %) ainsi qu'une plus grande productivité (87 %) et un engagement accru (82 %) ; un ressenti largement partagé par les dirigeants. Les bénéfices du télétravail se mesurent également en termes de bien-être et d'épanouissement personnels en permettant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (87 %), une diminution de la fatigue (86 %), une santé améliorée (81 %) et un plus grand épanouissement dans le travail (78 %). Du côté des dirigeants, l'engagement des salariés (82 %) ainsi que la responsabilisation et l'autonomie (80 %) arrivent en tête des bénéfices. L'amélioration de l'image de l'employeur est également citée dans ce cadre (68 %).

### **... Mais il ne faut en ignorer les risques, sur le plan du relationnel et de la dynamique collective**

Une question essentielle se pose aux entreprises : autorisés à travailler sans être forcément présents, les salariés conservent-ils le même rapport à l'entreprise et au groupe ? Du côté des salariés comme des dirigeants ressortent en effet deux craintes : l'une touche au relationnel, l'autre à l'organisation personnelle. Ainsi, la perte de lien social et le risque d'isolement vis-à-vis du collectif sont cités en tête des inconvénients par 65 % des salariés et 47 % des dirigeants qui ajoutent la difficulté à encadrer des collaborateurs à distance (38 %). Il apparaît finalement que la durée de télétravail idéale selon les travailleurs serait de 2 jours.

### **Le télétravail implique de passer du management de contrôle au management de confiance**

Le télétravail soulève un enjeu clé : passer du « management de contrôle » au « management de confiance », en fixant des objectifs mais en laissant aux salariés une autonomie de réalisation. Accepté par le management et les salariés, pensé dans un climat de confiance, le télétravail permet de trouver un équilibre entre souplesse et productivité, entre qualité de vie au travail et performance.

**Pour découvrir toutes nos études, rendez-vous sur : [www.lecomptoirmm.com](http://www.lecomptoirmm.com)**